

Appel à projet 2026

CORDEES DE LA REUSSITE

Volet pédagogique*

* Un unique volet pédagogique par cordée est attendu.

Avec le soutien de



Nom de la Cordée

Beaux-Arts à Avignon

Nom des établissements déclarant : Tête de Cordée & Etablissements Sources

Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Avignon (tête de cordée)

Lycée Professionnel Maria Casarès

Collège Viala

Collège Vernet

Collège Roumanille

Collège Marcel Massot La Motte du Caire

Les contenus demandés ci-dessous sont ceux retenus prioritairement cette année comme éléments d'appréciation qualitative de votre projet. Nous vous remercions de votre contribution.

Ce volet pédagogique unique pour la cordée est à renseigner conjointement par la tête de cordée et les établissements sources puis à déposer dans l'espace Tribu dédié.

Présentation sommaire du projet pédagogique de la cordée

L'École supérieure d'art Avignon (ESAA) fait partie des écoles d'art et design publiques sous tutelle du ministère de la Culture. Elle est soutenue financièrement et administrativement par la Ville d'Avignon, pour une large part, et par l'État à travers de la DRAC. L'établissement s'inscrit sur un territoire à la fois proche et plus élargi, en nouant des liens de partenariats avec des institutions aussi bien au plan local que national et international.

Établissement d'enseignement supérieur, l'ESAA forme les étudiant·es en vue de l'obtention de diplômes nationaux valant grades universitaires de Licence et de Master. Elle dispose de deux mentions : Conservation-Restauration et Création. La première mention forme à la conservation et à la restauration d'objets composites et s'attache en particulier, mais sans exclusive, aux œuvres issues du champ de l'art contemporain ainsi qu'aux objets dits ethnographiques. Elle vise à faire état des problèmes matériels que posent les biens culturels et à étudier leurs vies immatérielles, leurs usages et de leurs fonctions, afin d'envisager des solutions de traitement ajustées aux contraintes, à la fois patrimoniales ou muséales, et déontologique. Ce cursus fait partie des quatre cursus nationaux de Conservation-Restauration habilités par la Direction des Musées de France et dont la reconnaissance est internationale.

La mention Création est généraliste. Elle est fondée sur le dialogue et la confrontation avec des pratiques, des situations sensibles, des questionnements et des savoirs très différenciés. En s'appuyant sur un dialogue permanent entre la pratique et la théorie, elle doit permettre à chaque étudiant·e de mettre en place un dispositif de travail plastique et critique. « L'insurrection des choses », second cycle de cette mention, ambitionne de répondre par l'invention, l'agilité et le panache, aux multiples crises que nous traversons. Il s'agit ensemble d'apprendre à faire œuvre avec les moyens du bord, de voler le metavers aux GAFAM, de s'inventer des pratiques qui soient aussi des manières d'exister, de régénérer les conditions d'un monde habitable.

L'importance accordée à la transversalité entre les formations en art et en conservation-restauration confère à l'ESAA une place singulière dans le paysage européen des écoles d'art.

Les axes de recherche développés à l'ESAA s'articulent autour de la notion de restauration dans ses acceptions élargies : restauration des œuvres, mais aussi restauration des écosystèmes et restauration de liens, y compris de lien social. En ligne de mire, le questionnement de la place de l'artiste dans la cité et l'invention de futurs désirables.

Lieu privilégié de sensibilisation artistique, l'ESAA met en place des ateliers d'EAC qui sont destinés à un large public, de tous âges et origines sociales. Ayant pris la mesure d'un engouement croissant pour les loisirs culturels dont les pratiques artistiques, l'ESAA a réinventé sa programmation à destination des publics mais souhaite aujourd'hui réinterroger son territoire au service des territoires dits plus éloignés des dispositifs.

Dans le cadre du programme « Les Cordées de la réussite » mis en place par le Ministère de l'éducation nationale, les personnels de l'ESAA ont travaillé pour proposer un dispositif en faveur de cinq établissements d'enseignement secondaire de Vaucluse :

- Lycée Maria Casarès à Avignon ;
- Collège Viala à Avignon ;
- Collège Vernet à Avignon ;
- Collège Roumanille à Avignon ;
- Collège Marcel Massot à La Motte du Caire.

Diagnostic des besoins des élèves en fonction de leur profil (issu de QPV, de zone rurale isolée, de filière technologique ou professionnelle...) des établissements sources motivant le programme d'actions de la cordée

Ce dispositif tient compte du cadre suivant :

- ✓ Favoriser une orientation choisie et ambitieuse notamment vers les métiers d'art et de la culture ;
- ✓ favoriser l'égalité filles garçons,
- ✓ lutter contre les stéréotypes de genre
- ✓ Développer la découverte des métiers au lycée
- ✓ Améliorer la continuité et la fluidité des parcours entre le secondaire et l'enseignement supérieur
- ✓ Encourager la persévérance scolaire et prévenir le décrochage scolaire
- ✓ Tenir compte des temporalités différentes pour répondre aux besoins des collèges et lycées d'Avignon (84) et de la Motte du Caire (04) – deux départements ruraux de PACA.

Des rencontres avec chaque structure ont eu lieu pour s'assurer de l'adéquation entre le dispositif proposé et l'accompagnement pédagogique fait au sein du lycée professionnel et des collèges à Avignon.

C'est aussi l'occasion pour l'ESAA de faire connaître ses formations et son action sur le territoire avignonnais et de dessiner des parcours au sein d'un territoire riche en art.

Description du programme d'actions de la cordée

Public : 1 classe de 20 élèves par établissement

Le tableau ci-dessous indique les activités à mener pour atteindre chacun des objectifs décrits dans le paragraphe précédent :

Objectif	Activités à mener
Encourager la participation de tous les lycéens à la vie artistique et culturelle, « s'autoriser à penser à l'art et la culture »	1 visite de l'école d'art et de ses ateliers de création et de conservation-restauration 1 réunion avec la responsable pédagogique pour les projets d'orientations possible 1 rencontre avec l'association des étudiant.es de l'ESAA
Toucher les territoires isolés et éloignés des centres urbains	L'ESAA propose une semaine de WS dédié (ateliers d'art ou de conservation-restauration selon le calendrier possible pour l'établissement du secondaire.
Irriguer les vocations en art sur l'ensemble du territoire	L'ESAA proposera de réconcilier expérience sensible et exercice de la raison et favorisera la rencontre avec des œuvres, des artistes voire des professionnels de la culture L'ESAA proposera une visite d'exposition (Biennale de Lyon, FRAC SUD à Marseille, Espace YIIIIIIY à Avignon, Collection Lambert ou Requien à Avignon) pour présenter les métiers de l'exposition notamment. Les élèves seront encadrés par les personnels des établissements d'origine mais aussi ceux de l'ESAA.
Professionnalisation et favoriser l'orientation des jeunes	Repas- <i>speed meeting</i> pour provoquer la rencontre entre les étudiant.es de l'ESAA et les élèves du Lycée. Invitation aux entretiens de l'Excellence – année 2027. Les premiers ont eu lieu à l'ESAA en avril 2026 et seront reconduits en 2027.

Les objectifs du Projet

- ✓ Encourager la participation de tous les collégiens / lycéens à la vie artistique et culturelle, « s'autoriser à penser à l'art et la culture »,
- ✓ Toucher les territoires isolés et éloignés des centres urbains
- ✓ Irriguer les vocations en art sur l'ensemble du territoire

A l'échelle de chaque établissement source, préciser la cohérence de l'articulation du programme d'actions avec :

Le projet a été construit de manière collégiale après échanges avec les chefs d'établissement des cinq institutions et en lien avec le public QVP et/ou rural de chaque structure.

Il est à noter que le Collège Viala dispose de classes spécifiques ouvertes aux arts et à la culture et défend dans son projet d'établissement une ouverture sur son territoire.

On retrouve cette même ouverture au lycée Casarès qui œuvre notamment au travers de son bureau des entreprises aux questions d'orientations et de parcours professionnels. L'Ecole des Beaux-Arts d'Avignon accueille chaque année des stagiaires du Lycée Casarès au sein de son équipe administrative et a donc déjà créé des liens avec les équipes pédagogiques de l'institution.

Roumanille souhaite travailler avec l'ESAA sur la création de communs et répondre aux enjeux de la lutte contre toute forme de violence. Cela s'inscrit dans le PE de l'ESAA.

Pour Marcel Massot, il s'agira de travailler sur la connaissance des milieux et notamment des centres urbains. Le collège est situé en zone rurale et souhaite développer la mobilité de ses élèves au travers de partenariats artistiques.

Le collège Marcel Massot est un collège en milieu rural isolé, niveau secondaire de la 6ème à la 3ème ; 2 sections (section sportive équitation et section jeunes sapeurs pompiers(JSP)), 2 ateliers atelier (science au collège et astronomie et atelier théâtre). Un externat et un internat avec label excellence (sans financement). LV1 : anglais ; LV2 : italien. Depuis la rentrée de septembre, les élèves de 6ème se voient proposer une option "citoyenneté" permettant aux élèves de commencer leur formation théorique pour entrer en section JSP en classe de 5ème. Le CDI propose aux élèves volontaires une heure par semaine la découverte du Japon, durant le Japan-club. Cette année, est également proposé le mercredi durant deux heures de découvrir le monde de l'aéronautique et de préparer l'examen du BIA (brevet d'initiation aéronautique) avec le club de vol à voile local. Le collège est un lieu de travail, d'enseignement et d'éducation qui a pour objectif la réussite scolaire et l'épanouissement de chaque élève ainsi que la construction de sa citoyenneté.

- problématiques et spécificités : collège rural isolé ; des familles défavorisées avec 35 élèves boursiers. Une enclave géographique avec coût des transports élevés. Cet isolement a un impact sur la vie de l'internat : pas d'approche associative, ni de bénévoles. L'isolement géographique accentue l'enfermement culturel et l'ouverture au niveau départemental, régional. 7 élèves bénéficient des Fonds sociaux de l'Internat d'Excellence.

Au 01/05/2026, l'effectif est de 125 élèves constatés et 121 élèves scolarisés (66 filles et 55 garçons) dont 33 élèves boursiers. Régime : 84 élèves demi pensionnaires et 26 internes.

Indicateurs PCS des familles (professions et catégories socio-professionnelles) : 35 familles en catégorie défavorisée – 55 familles en catégorie moyenne - 10 familles en catégorie favorisée - 11 familles en catégorie très favorisée et 10 familles, catégorie non précisée.

21 élèves ont un parcours pédagogique personnalisé.

Calendrier :

-1eres rencontres en septembre/oct 2026 et visite ESAA; Visites institutions d'art.

-janvier : rencontre avec la responsable pédagogique notamment en lien avec Parcours sup

-mars : repas speed dating

-juin : visites institutions d'art à Avignon

La semaine de workshop sera fixée en lien avec le calendrier pédagogique de l'établissement et ses possibles.

Il sera envisagé de mettre en place un comité de pilotage pour les personnes référentes des établissements concernés une fois ou deux par an. Ce comité réunirait les référents de chaque établissement et les représentants de l'école d'art.

Modalités de recrutement des élèves (cf. fiche de présentation des cordées de la réussite pour les parents et les élèves : <https://eduscol.education.fr/document/7214/download>)

Le recrutement des élèves se fait :

-au Collège Viala, grâce à la classe spécialité arts plastiques. Le groupe classe est constitué et accompagné d'une enseignante référente ; 20 élèves sont susceptibles de bénéficier du dispositif.

-au Lycée Maria Casarès : sur un principe de volontariat. Le bureau des entreprises permet notamment aux élèves du Lycée de connaître le dispositif, de s'y inscrire et d'y participer. 20 élèves sont susceptibles de bénéficier du dispositif.

-au Collège Roumanille : sur un principe de désignation d'un groupe proposé par la direction. Roumanille a déjà une expérience en Cordées.

Au Collège Vernet :

Au Collège Marcel Marcot : La professeur d'arts plastiques en lien avec la professeur de français constitueront le groupe classe sous la coordination du référent Cordées du collège.

Lien avec les familles

Indiquez les modalités d'échanges et de participation des familles dans le dispositif.

Les parents seront partie prenante pour ceux qui le souhaiteront notamment par le biais d'invitations régulières aux événements organisés par l'école (expositions, visites, accès à la

bibliothèque, etc.).

Les parents pourront rencontrer la responsable pédagogique de l'établissement lors des JPO de l'ESAA.

Les parents seront associés par les enseignants référents des établissements sources par ailleurs (réunions parents communauté éducative, etc.).

Les parents seront invités aux entretiens de l'excellence qui auront lieu à l'ESAA en 2027 (samedi 30 janvier 2027 – date confirmée).

Partenariat

Préciser les partenaires que vous envisagez de solliciter.

-Espace YIIIIIIY à Avignon,

- Collection Lambert à Avignon

-Museum Requien à Avignon pour présenter les métiers de l'exposition notamment.

-FRAC SuD à Marseille

Ces partenaires sont déjà dans le réseau ESAA et ouverts aux partenaires avec des écoles.

Il serait aussi envisager une sortie à Biennale de Lyon sous réserve des conditions de faisabilité avec les équipes enseignantes des établissements sources.

Suivi et évaluation

Indiquez les modalités :

- d'évaluation du projet de cordée et les indicateurs choisis pour l'évaluer, au regard des objectifs et besoins diagnostiqués des élèves, sur le plan quantitatif et qualitatif ;
- du suivi des élèves à n+1 et au-delà....

Indicateurs quantitatifs : nombre d'élèves suivis (filles, garçons, non genré.es)

Indicateurs qualitatifs : parcours d'orientations, accès à l'enseignement supérieur en art ou en culture.

Pour le collège, étude sur les possibles inscriptions dans les ateliers d'éducation artistique et culturelle de l'ESAA qui ont lieu chaque semaine dans les locaux de Baigne-Pieds à Avignon.

Nom et contact des chefs d'établissement déclarant :

VIALA

Margaux Montanelli <margaux.montanelli@ac-aix-marseille.fr>

CASARES

xavier martel xavier.martel@ac-aix-marseille.fr

XAVIER MARTEL

Proviseur
Lycée Professionnel Maria Casares
1 Rue Des Bavardages • 84004 Avignon Cedex 1



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Maria Casares
Avignon Cedex 1

Son adjointe : ourida.smail@ac-aix-marseille.fr

SANDRINE LIMASSET

Responsable Bureau des Entreprises
Lundi - Mardi - Jeudi 8h00-12h30 / Mercredi - Vendredi 8h00-12h00
Lycée des Métiers Maria Casares
1 Rue Des Bavardages • 84004 Avignon Cedex 1
04 90 13 45 40
bde-lp-maria-casares@ac-aix-marseille.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Maria Casares
Avignon Cedex 1

MARCEL MASSOT LA MOTTE DU CAIRE

GESTIONNAIRE CLG MARCEL MASSOT LA MOTTE DU CAIRE ges.0040014u@ac-aix-marseille.fr 06 25 19 70 34

M. Ingrassia – Principal

Crest-Brunet Françoise <francoise.crest-brunet@ac-aix-marseille.fr>;

POLETTI Antoine <antoine.poletti@ac-aix-marseille.fr>;

PRINCIPAL CLG MARCEL MASSOT LA MOTTE DU CAIRE <pr.clg.massot@ac-aix-marseille.fr>

ROUMANILLE

Principal Collège Roumanille pr.clg.roumanille@ac-aix-marseille.fr: Madame Descamps

Sylvain Jasseron sylvain-pierre.jasseron@ac-aix-marseille.fr, professeur référent
notamment musiques

Cheyran Lionel lionel.cheyran@ac-aix-marseille.fr

VERNET (public QPV)

WALID BAYOUDH

Principal Adjoint

Joseph Vernet

34 Rue Joseph Vernet • 84000 Avignon

04 32 74 **35 80**

www.ac-aix-marseille.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Joseph Vernet
Avignon

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ADOPTÉZ L'ÉCO ATTITUDE, N'IMPRIMEZ QUE SI NÉCESSAIRE

0681374101

Isabelle Gestone, principale du Collège, 06 09 58 05 95